

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2015-249
Direction de l'urbanisme
Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti
Objet : Renouvellement des membres du conseil de la Ville sur le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine
Date : 23 octobre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le conseil de la Ville adoptait, le 18 novembre 2013, une résolution (CV-2013-10-27) nommant quatre membres du conseil de la Ville sur le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine.

Les quatre membres du conseil de la Ville actuellement en poste au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine sont :

Mme Brigitte Duchesneau qui agit à titre de vice-présidente
M. Serge Coté qui agit à titre de président
M. Michel Turner
M. Réjean Lamontagne.

La durée des mandats étant fixée à deux ans dans le Règlement RV2015-14-75 modifiant le Règlement RV-2009-08-82 constituant le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville, il y a lieu d'adopter une résolution par le conseil de la Ville pour renouveler le mandat de ces membres, pour une durée de deux ans.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
N/A				

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____



Date : 26 / 10 / 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

L'actuel mandat des membres du conseil de la Ville nommés sur le comité consultatif d'urbanisme en patrimoine sera échu le 18 novembre prochain. Il y a donc lieu d'adopter la résolution à la séance du conseil de la Ville du 16 novembre 2015 au plus tard.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence



RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de renouveler les mandats des membres du conseil de la Ville suivants au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et ce, pour une durée de deux ans, débutant le 18 novembre 2015 :

Mme Brigitte Duchesneau à titre de XXX
M. Serge Coté à titre de XXX
M. Michel Turner à titre de XXX
M. Réjean Lamontagne à titre de XXX.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Hélène Jomphe 		Titre d'emploi : chef de service	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 2015 / 10 / 27	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale : _____



Date : 2015 / 10 / 27